

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis.
Un an..... \$2.00
Six mois..... \$1.00
Etranger (Union postale)
Un an..... f. 13. 50

LA VÉRITÉ

AVIS

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'ancienne adresse

JOURNAL HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES."

Telephone : 2327

J. P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye pres Quebec

QUEBEC

SAMEDI 28 AOUT 1897



LETTRE ENCYCLIQUE

— DE —

N. S.-P. LEON XIII

Pape par la divine Providence

AUX ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES D'AUTRICHE, D'ALLEMAGNE ET DE SUISSE, AU SUJET DU CENTENAIRE DU BIENHEUREUX PIERRE CANISIUS.

A nos Vénérables Frères les archevêques et évêques d'Autriche, d'Allemagne et Suisse.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères salut et bénédiction apostolique

L'intérêt de l'Eglise militante, non moins que le souci de son honneur, doit engager ses membres à célébrer fréquemment par des cérémonies solennelles la mémoire des hommes que leur vertu et leur piété éminentes ont conduits à une haute gloire dans l'Eglise triomphante. Ces fêtes, en effet, font revivre le souvenir de l'antique sainteté, souvenir qu'il est toujours avantageux de rappeler, mais dont l'évocation est surtout très salutaire dans les époques hostiles à la vertu et à la foi. En cette année-ci, où il Nous est permis, par un bienfait de la divine Providence, de fêter le troisième centenaire de la mort de Pierre Canisius, homme d'une grande sainteté, Nous n'avons rien plus à cœur que de voir les hommes de bien ranimés par les moyens d'action grâce auxquels cet homme rendit de si heureux services à la société chrétienne.

Notre siècle en effet présente certains rapports avec l'époque où vécut Canisius, et où un désir immodéré d'innovations et l'invasion de doctrines trop libres engendrèrent de grands dommages pour la foi et aussi la perversion des mœurs. Celui qui fut, après Boniface, l'apôtre de la Germanie entreprit d'arracher à ces deux fléaux toutes les classes de la société, mais surtout la jeunesse ; il les combattit non seulement par des discours publics très opportuns ou par de subtiles discussions, mais encore et principalement par la fondation d'écoles et par la publication d'excellents ouvrages

A son exemple, de nombreux ci-

toyens de votre nation, déployant beaucoup d'activité et se servant des mêmes armes contre des ennemis qui n'étaient nullement ignorants, ne cessèrent, pour la défense et l'éclat de la religion, d'étudier les plus nobles sciences et de cultiver avec ardeur tous les arts libéraux. Ils étaient soutenus par l'approbation déclarée des pontifes romains, qui se sont toujours appliqués avec beaucoup de soin à maintenir l'antique splendeur des lettres et à faire progresser toutes les branches de la civilisation. Vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, que Nous-même avons toujours eu à cœur, par-dessus tout, de veiller à la bonne et saine éducation de la jeunesse, et que Nous l'avons assurée, partout, autant que Nous avons pu le faire.

Nous profitons très volontiers de l'occasion actuelle pour proposer l'exemple de ce chef courageux que fut Pierre Canisius, à ceux qui, dans le camp de l'Eglise, combattent pour le Christ, afin qu'ils se persuadent qu'à la justice de la cause il faut unir les armes de la science, et que de la sorte ils puissent défendre la religion d'une façon plus vigoureuse et plus efficace.

Combien fut grande la tâche que cet homme très attaché à la foi catholique entreprit dans l'intérêt de l'Eglise et de la société, c'est ce que comprendront facilement tous ceux qui considéreront l'état de l'Allemagne au commencement de la révolte luthérienne. La corruption des mœurs, devenant de jour en jour plus profonde, ouvrit à l'erreur une entrée facile à franchir, et d'autre part l'erreur mit le comble à cette corruption des mœurs. Le nombre de ceux qui s'écartaient de la foi catholique allait toujours croissant ; bientôt le venin de l'hérésie envahit presque toutes les provinces ; il infesta les hommes de toutes conditions, si bien que beaucoup de gens crurent que la cause de la religion dans cet empire était extrêmement compromise et qu'il restait à peine un remède à opposer au fléau. Et en effet la situation était désespérée, si Dieu n'était intervenu par un secours opportun.

Certes il restait encore en Allemagne des hommes à la foi solide, remarquables par leur science et par leur connaissance de la religion ; il y restait les princes de la maison de Bavière et de la maison d'Autriche, en premier lieu le roi des Romains, Ferdinand premier du nom, qui étaient résolus à conserver et à défendre de toutes leurs forces la religion catholique. Mais Dieu envoya à l'Allemagne en péril un appui nouveau et de beaucoup le plus puissant : c'est à cette époque, en effet, que naquit la Société de Loyola, dont le premier représentant parmi les Ger-

main fut Pierre Canisius.

Assurément, Nous n'avons pas à rappeler ici dans tous ses détails la vie de cet homme d'une éminente sainteté : le zèle avec lequel il entreprit de ramener à l'ancienne concorde et à l'union des esprits sa patrie déchirée par les dissensions et par les révoltes... L'ardeur qu'il déploya pour discuter publiquement avec les maîtres de l'erreur... les discours par lesquels il ranima les cœurs, les persécutions qui le frappèrent, les pays qu'il parcourut, les grandes missions dont il se chargea dans l'intérêt de la foi. Mais pour appliquer de nouveau notre attention à ces armes de la science, avec quelle constance, quelle habileté, quelle sagesse, quel à propos il les mania toujours !

Après son retour de Messine, où il était devenu maître en éloquence, il se consacra à l'enseignement de la science sacrée dans les académies de Cologne, d'Ingolstadt, de Vienne, où suivant la route royale tracée par les docteurs les mieux éprouvés de l'école chrétienne, il ouvrit au profit des Germains les trésors de la philosophie scolastique. Comme les ennemis de la foi avaient alors une profonde horreur pour cette doctrine, convaincus qu'elle met très vivement en lumière la vérité catholique, il prit soin que cette philosophie fût enseignée publiquement dans les lycées et dans les collèges de la Société de Jésus, à la fondation desquels il avait consacré tant de zèle et de labeurs.

Il ne dédaigna pas de descendre du faite de la science jusqu'aux éléments des lettres, et de se charger de l'instruction des enfants, écrivant même à leur usage des alphabets et des grammaires. De même que, quittant la cour des princes avec lesquels il avait eu des entretiens, il allait souvent adresser la parole au peuple, ainsi, après avoir écrit sur de graves sujets, sur les controverses dogmatiques ou sur la morale, il travaillait ensuite à la composition de petits livres destinés à fortifier la foi du peuple, à exciter et à nourrir sa piété. Il obtint d'admirables résultats dans cette grande mission qui consiste à empêcher que les ignorants soient pris dans les filets de l'erreur. A cette fin il publia une *Somme de la doctrine catholique*, ouvrage compact et serré, écrit dans une langue brillante, et dont le style n'est pas indigne des Pères de l'Eglise.

Cet ouvrage remarquable fut accueilli avec de grandes louanges dans presque tous les pays de l'Europe. Moins volumineux, mais non moins utiles ont été les deux *Catechismes* très célèbres que le bienheureux écrivit à l'usage des intelligences peu cultivées ; l'un pour inculquer la religion aux enfants,

l'autre pour instruire les adolescents déjà appliqués à l'étude des lettres. Ces deux ouvrages, aussitôt publiés, obtinrent une telle faveur auprès des catholiques qu'ils s'usèrent dans les mains des hommes chargés d'enseigner les éléments de la vérité. Non seulement on les employait dans les écoles pour faire sucer le lait de la doctrine, mais encore ils étaient expliqués publiquement dans les temples pour le bien commun. Ainsi, pendant trois siècles, Canisius fut regardé comme le maître des catholiques d'Allemagne et, dans le langage populaire, " connaître Canisius " et " conserver la vérité chrétienne " étaient deux locutions synonymes.

Ces exemples donnés par un homme si saint indiquent assez la voie dans laquelle doivent s'engager tous les gens de bien. Nous savons, certes, Vénérables Frères, que l'un des plus beaux titres de gloire de votre nation, c'est que vous utilisiez avec sagesse et avec fruit votre talent et vos travaux pour accroître la grandeur de votre patrie, la prospérité du public et des particuliers. Mais il importe surtout que tout ce qu'il y a parmi vous d'hommes sages et vertueux fassent de vigoureux efforts pour assurer le bien de la religion, qu'ils consacrent à sa gloire et à sa défense toutes les lumières de leur esprit, toutes les forces de leur parole, qu'à cette même fin ils se mettent aussitôt au courant, avec détails, de tous les progrès des arts et des sciences.

En effet, s'il y eut jamais une époque qui dût demander à la science et à l'érudition des armes pour défendre la foi catholique, c'est assurément notre époque, où des progrès rapides dans toutes les branches de la civilisation fournissent souvent aux ennemis de la foi chrétienne l'occasion de l'attaquer. Ce sont les mêmes forces qu'il faut consacrer à repousser leur choc ; il faut occuper avant eux la place, leur arracher les armes avec lesquelles ils s'efforcent de briser tout lien entre Dieu et l'homme.

Les catholiques ayant ainsi fortifié leur esprit et s'étant éclairés comme il convient, pourront montrer par des faits que la foi non seulement n'est en rien hostile à la science, mais encore en est comme le sommet ; que, même sur les points qui paraissent d'abord opposés ou contradictoires, elle peut si bien s'accorder et s'unir avec la philosophie que les lumières de l'une et de l'autre se fortifient mutuellement de plus en plus ; que la nature n'est pas l'ennemie, mais la campagne et l'auxiliaire de la religion ; enfin que les inspirations de celle-ci, non seulement enrichissent tous les genres de connaissances, mais encore fortifient et vivifient les lettres et les autres arts.

(A suivre)

SUSCEPTIBILITE TRIFLUVIENNE

Dans le dernier numéro de la *Vérité*, nous lamentant avec le *Trifluvien* sur la difficulté qu'éprouvent les Canadiens-français à s'unir quand il s'agit de défendre leurs droits les plus sacrés, nous avons écrit les lignes que voici :

" Libéraux et conservateurs peuvent s'entendre, parfois, pour assurer le succès d'une entreprise purement matérielle, comme une exposition régionale ; ils réussissent à mettre de côté, en de telles circonstances, tout esprit de parti et à marcher la main dans la main.

" Pourquoi une semblable entente est-elle inouïe, sinon impossible, quand il s'agit de la défense de nos droits religieux et nationaux ?

" La raison en est bien simple : c'est que, de nos jours, malheureusement, les Canadiens-français, libéraux et conservateurs, attachent plus d'importance aux questions d'ordre matériel qu'aux affaires surnaturelles et patriotiques.

" Voilà la vérité toute nue, désagréable, humiliante, mais vraie. "

Ces lignes ont froissé notre confrère de Trois-Rivières qui, à la date du 20 août, dans un article intitulé : *Injustice et inconséquence*, riposte ainsi :

" Les Canadiens-français, libéraux et conservateurs ". C'est parler généralement, sans faire d'exceptions. Nous croyons que cette fois encore, M. Tardivel s'est laissé emporter trop loin par sa manie de mettre les deux partis politiques en ce pays sur un pied d'égalité parfaite.

" Nul ne sait mieux que lui qu'il commet une injustice en parlant d'une façon aussi absolue. Il serait bien embarrassé de nous dire quand le *Courrier du Canada* et le *Trifluvien*, par exemple, ont sacrifié une question de principe, une question d'ordre religieux ou patriotique, à une question d'ordre matériel, ou quand, pour reproduire textuellement son langage, ils ont prouvé qu'ils attachaient plus d'importance aux questions " d'ordre matériel " qu'aux affaires " surnaturelles et patriotiques ", ce qui revient à peu près au même. Il n'y a que le parti pris de gourmander tout le monde qui puisse expliquer un pareil langage. "

Nous demandons bien pardon à notre susceptible confrère de ne l'avoir pas mentionné, avec le *Courrier du Canada*, comme une exception à la règle générale!

Toutefois, en parlant " d'une façon aussi absolue ", nous prétendons n'avoir commis aucune injustice. Nous avons, tout simplement, usé d'une figure de rhétorique parfaitement admise.

Cette figure est souvent employée, même par les écrivains sacrés. Ainsi le saint roi David s'écrie, au Psaume LIII (LIII) :

" Dieu a regardé du haut du ciel sur les enfants des hommes, afin de voir s'il en trouvera quelqu'un qui ait l'intelligence, ou qui cherche Dieu. Tous se sont détournés de la voie, et sont devenus inutiles : il n'y en a point qui fassent le bien, il n'y en a pas un seul. "

Et au Psaume XIII (XIV) on trouve la même condamnation absolue : *non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*

Le commentateur, parlant de ce passage du Psaume XIII, dit :

" La grande majorité. Tous les hommes n'y sont pas compris : car il est parlé au verset 6 d'une race juste, du petit nombre, qui, quoi qu'ils portent en eux la fragilité humaine, ne laissent pas

de mener une vie agréable à Dieu. "

Et saint Paul, dans son épître aux Romains, chapitre III, rappelle ces paroles du Roi-prophète :

" Selon qu'il est écrit : Il n'y a point de juste, il n'y en a pas un seul. Il n'y a point d'homme qui ait de l'intelligence; il n'y en a point qui cherche Dieu. Ils se sont tous détournés du droit chemin ; ils sont tous devenus inutiles ; il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul. "

Et le commentaire de ce passage dit :

" L'Apôtre retrace ici la culpabilité et la condition de pécheurs de tous les hommes, laquelle éclate avec plus ou moins d'excès dans les différents individus. Il n'est pas, en parlant ainsi, en contradiction avec lui-même, quoique, plus haut, (2, 13, 14, 29) il ait déclaré justes ceux qui règlent leur conduite d'après la loi, et qui ont été justifiés de Dieu ; car même ces justes ne sont pas entièrement purs, et eux-mêmes se reconnaissent pécheurs " — *Sainte Bible d'Allioli.* "

Notre langage, beaucoup moins absolu que celui du Psalmiste et de l'Apôtre, n'est donc qu'une manière de parler usitée depuis le commencement du monde.

Il s'agit dans la phrase de la *Vérité* que le *Trifluvien* incrimine, comme dans les passages des Saintes Ecritures que nous avons citées, de la *généralité*, de ce qui se passe *ordinairement*.

Notre pensée était d'aire pour ceux qui nous lisent sans prévention et sans parti pris.

Non content de nous accuser d'injustice, le confrère du *Trifluvien* nous reproche aussi une grave *inconséquence*. Il dit :

" Et ce parti pris est doublé, dans le cas actuel, d'une inconséquence que nous ne savons trop comment qualifier, car, dans le même numéro, deux colonnes plus haut, la *Vérité* applaudit à la déclaration suivante de la *Minerve* : "

Puis, le *Trifluvien* cite ce passage de la *Minerve* que nous avons nous-même cité, la semaine dernière, et hautement approuvé :

" Nous croyons possible une union *patriotique* des Canadiens français, chacun conservant son credo politique en toute liberté ; s'engageant seulement à ne rien faire ni encourager qui puisse nuire aux intérêts sacrés de la nationalité ; promettant même de renoncer, au besoin, à son allégeance politique, dans une occasion donnée, pour se rallier, sans arrière-pensée, sur une question nationale d'importance et en assurer le triomphe ! "

Et le *Trifluvien* ajoute :

" Certes si le reproche de la *Vérité* ne s'adressait qu'à la masse des libéraux et à quelques conservateurs enclins peut-être à faire trop de concessions à l'esprit du siècle, il serait amplement mérité. Tel que formulé, avec une application aussi générale, il est injuste, et rien ne le prouve mieux que la citation que nous venons de faire de la *Minerve*.

" Car enfin, il y a loin de la proposition de " ne rien faire ni encourager qui puisse nuire aux intérêts sacrés de la nationalité... de renoncer, au besoin, à son allégeance politique, dans une occasion donnée, pour se rallier, sans arrière-pensée, sur une question nationale d'importance et en assurer le triomphe, " il y a loin, disons-nous, de cette proposition à l'affirmation de la *Vérité* : que libéraux et conservateurs, sans distinction, " attachent plus d'importance aux questions d'ordre matériel qu'aux affaires surnaturelles et patriotiques. " Il y a tellement loin qu'il y a incompatibilité absolue entre les deux.

" Et, cependant, le rédacteur de la *Vé-*

rité a fait ce tour de force de signaler, d'une part, la proposition du plus vieil organe du parti conservateur dans la province, d'y souscrire et d'y applaudir, et de donner cours, d'autre part, à sa propre affirmation, tout cela dans le même numéro de son journal, à deux colonnes de distance.

" Pour une fois, il faut bien le reconnaître, la *Vérité* a été mal servie par son penchant à distribuer le blâme à droite et à gauche, sans y regarder d'assez près. "

C'est pourtant simple comme deux et deux font quatre, et il n'y a pas la moindre contradiction ou incompatibilité entre les deux propositions, l'une empruntée à la *Minerve*, l'autre formulée par la *Vérité*.

Dans la première est exprimé un désir, un souhait pour l'avenir. La *Minerve* dit ce que l'on *pourrait* faire, et nous y avons souscrit de tout cœur.

Dans la seconde proposition, nous disons ce qui nous *paraît* être l'achat *actuel* des esprits. Ce qui *est* nous semble bien différent de ce qui *devrait être*.

Mais où est la contradiction, l'inconséquence de la part de la *Vérité* ? Assurément elle n'existe que dans l'imagination du rédacteur du *Trifluvien*.

Et modifiant un peu la dernière phrase de notre confrère, nous pouvons dire : Pour une fois, il faut bien le reconnaître, le *Trifluvien* a été mal servi par son penchant — qu'il partage, du reste, avec presque tous ses confrères libéraux-conservateurs — à trouver la *Vérité* en faute toujours et quand même, du moment qu'il s'agit de reproches à l'adresse du parti libéral-conservateur.

A PROPOS DES CLUBS DE PECHE

Dans notre lettre de Matapédia, en date du 30 juillet, et publiée dans la *Vérité* portant la date du 7 août, nous avons signalé quelques-uns des graves inconvénients qu'occasionnent les clubs de pêche dans les endroits où il se fait de la colonisation.

La *Presse*, de Montréal, à la date du 17 août, publie un premier-Montréal en réponse à nos observations.

Du 7 au 17, cela fait un intervalle de 10 jours. De plus, le numéro de notre journal qui porte la date du 7 a paru, en réalité, le 5. De sorte qu'il s'est écoulé un intervalle de douze jours entre la publication de nos observations et la réplique de la *Presse*.

Nous avons donc lieu de supposer que l'article de notre confrère n'a pas été écrit dans ses bureaux, mais dans un endroit assez éloigné et de Québec et de Montréal.

En effet, une lettre particulière nous donne le nom de l'auteur présumé de cet écrit : un employé du club de la Ristigouche.

Ce renseignement est fort conforme à la vraisemblance, car il n'y a qu'un intéressé qui puisse plaider ainsi la cause particulière des clubs contre une cause d'intérêt général, celle de la colonisation.

Ce qui étonne, c'est de voir la *Presse*, qui est censée être un journal populaire, publié plus particulièrement dans l'intérêt des classes laborieuses, admettre, comme premier-Montréal, un semblable écrit.

Quoi qu'il en soit, l'auteur de l'article de la *Presse* est à côté du chemin, soit dit sans faire allusion au poste qu'il occupe en outre de ses fonctions d'employé du club de la Ristigouche. Il n'a pas même compris le passage de notre lettre qu'il prétend critiquer. Ainsi, il dit :

" Matapédia ne peut guère s'agrandir et prospérer, paraît-il, parce que le club de pêche de la Ristigouche y possède à peu près tout le terrain disponible.

" Cette affirmation n'est-elle pas un peu exagérée ? et, d'ailleurs, serait-elle absolument vraie, le gouvernement ne pourrait être tenu responsable de cet état de chose, car si nos renseignements sont exacts, le terrain, aujourd'hui la propriété du club de la Ristigouche, a été acheté de particuliers et non du département des terres de la couronne. "

Or, nous n'avons nullement tenu le gouvernement responsable de l'état de choses qui existe bien réellement à Matapédia, et nous invitons l'écrivain de la *Presse* à citer une seule de nos paroles à l'appui de son dire.

Tout ce que nous avons dit, à propos du gouvernement, en parlant de l'accaparement du terrain à Matapédia, c'est que l'autorité civile serait probablement obligée d'intervenir pour exproprier ces messieurs du club, dans l'intérêt public.

Apprenez à lire, monsieur le rédacteur d'occasion, avant d'entreprendre de critiquer.

Notre contradicteur nous reproche d'avoir écrit que les clubs de pêche constituent une " nuisance publique ". Et il appuie sur le chiffre du revenu que la province retire de la location des lacs et des rivières aux clubs, lequel égale presque, dit-il, celui que nous retirons de la vente des terres publiques.

Pourquoi ne pas faire connaître aux lecteurs de la *Presse* exactement ce que nous avons dit ? Voici textuellement nos paroles :

" Et pendant que j'y suis, qu'on me permette de dire que, dans les endroits de colonisation, ces clubs de pêche constituent une véritable " nuisance publique ", comme disent les Anglais. Qu'on les admette dans les montagnes et les endroits très éloignés où il n'y a pas de colonisation à faire, c'est parfait. Mais qu'on ne les tolère pas dans les endroits colonisables. "

Notre pensée est parfaitement claire : c'est dans les endroits où il se fait de la colonisation que les clubs de pêche constituent une " nuisance publique ". Dans les endroits éloignés, ils ont leur raison d'être, nous le proclamons hautement.

Toute cette partie de l'article de la *Presse* est donc une querelle d'Allemand que l'auteur aurait pu éviter s'il avait su comprendre notre écrit, ou avait eu l'honnêteté de le citer convenablement.

Quant à notre proposition, telle que nous l'avons vraiment formulée, savoir, que, dans les endroits où il se fait de la colonisation, les clubs de pêche constituent une " nuisance publique ", nous la maintenons fermement.

L'écrivain de la *Presse* n'ose pas dire un mot pour contredire notre assertion, que le club de la Ristigouche a empêché la construction d'un moulin à farine, à Causapsal ; car, aussi bien que nous, il sait que cette iniquité a été vraiment commise.

Le rédacteur de la *Presse* ne peut pas ignorer d'autres griefs, très légitimes, que l'on formule, à Causapsal, contre ce même club de la Ristigouche. Ainsi, une personne digne de foi nous écrit que, non seulement ce club empêche la construction d'un moulin, soit sur la rivière Matapédia, soit sur la rivière Causapsal, mais qu'il ne tolère pas que les colons jettent des ponts sur ces rivières. L'année dernière, par exemple, ajoute notre correspondant — qui n'est pas M. Heppel — M. Ferdinand Heppel, de Causapsal, avait construit, à ses frais, un pont sur la rivière Matapédia, pour sa propre utilité et celle de ses voisins. Ce pont avait servi pendant tout l'été ; et voilà qu'au mois de novembre le club de la Ristigouche lui rend le service de faire couper ce pont.

L'an dernier, ce même M. Heppel avait jeté un câble sur la même rivière afin de pouvoir la traverser au moyen d'une embarcation. Les employés du même club ont coupé ce câble, en partie en tirant

dessus avec une carabine. Cette affaire est actuellement devant le tribunal, à Rimouski.

On dira peut-être que le club, en faisant couper le pont et le câble, était dans son droit strictement légal; que ces rivières lui étaient louées, il a l'autorité voulue pour empêcher qu'on y fasse quoi que ce soit pour nuire, soit à la navigation, soit à la pêche. C'est fort possible; et c'est précisément parce que ces clubs ont de tels droits légaux que nous disons qu'ils constituent une "nuisance publique" dans les endroits de colonisation. On ne devrait pas les revêtir de droits semblables, au détriment de la colonisation. Cela est clair pour tout le monde, excepté pour les employés de ces clubs.

L'écrivain de la *Presse*, plaidant toujours la cause des clubs, dit encore :

"Nous estimons, en outre, que les clubs de pêche ne nuisent en rien à la colonisation, mais qu'ils lui aident en maints endroits.

"Des centaines d'amateurs de pêche se répandent chaque année sur différentes parties de notre territoire. Tous ces gens sont à l'aise, et laissent chez nous des sommes d'argent très considérables.

"Ce sont, dans la plupart des cas, des colons qui leur servent de guides, ce sont des colons qu'ils emploient comme gardiens de leurs territoires, c'est des colons qu'ils achètent les provisions dont ils ont besoin, ce sont des colons qu'ils emploient aux travaux des nombreux chemins qu'ils ouvrent dans la forêt, pour avoir accès aux lacs et aux rivières sur lesquels ils ont le droit de pêche, c'est aux colons qu'ils s'adressent, très souvent, pour la construction des bateaux, canots, etc., dont ils ont besoin; ce sont encore des colons qu'ils emploient pour la construction des maisons de club, et des milliers de dollars sont ainsi distribués chaque année."

Di-sons, d'abord, en thèse générale, que les clubs nuisent à la colonisation, même de cette manière, au lieu de la favoriser.

En effet, il suffit d'avoir parcouru les pays de colonisation pour savoir que les colons qui réussissent sont les colons qui restent chez eux et travaillent sur leurs terres, soit à les défricher, soit à les cultiver. Ceux qui ne réussissent pas, ceux qui végètent, sont précisément ceux qui se laissent détourner, par l'appât d'un gain immédiat, des travaux de défrichement et de culture, et qui courent les "chantiers" et qui servent de guides et de porte-faix aux membres des clubs.

C'est là la règle générale; il peut y avoir des exceptions, mais elles sont extrêmement rares.

Les "chantiers", eux, ont cela de bon, au point de vue de la colonisation, qu'ils fournissent un marché local aux colons éloignés des centres: les bûcherons mangent le lard, la farine, les pois, les haricots du colon; les chevaux, son avoine et son foin. Mais croit-on, en bonne vérité, que les "amateurs de pêche, tous gens à l'aise", se contentent d'une semblable nourriture? Non, ils font comme les membres du club de la Ristigouche: ils font venir leurs provisions de l'extérieur. Le club de la Ristigouche, nous assure notre correspondant, "fait monter de Matapédia à Caspascap, vache, légumes, viande, etc."

Quant aux chemins: qui a jamais entendu parler des chemins des clubs de pêche? Quelques sentiers pratiqués à travers les bois pour faire les portages, voilà tout. Règle générale, ces messieurs voyagent en canots poussés à la perche par leurs hommes de peine.

Les colons n'étant pas souvent des menuisiers ou des chaloupiers, et n'étant guère munis d'outils, ce ne doit pas être à eux que les amateurs de sport confient la construction de leurs bateaux et de leurs canots, ou même de leurs maisons; à moins qu'il ne s'agisse d'une hutte en bois rond.

La conclusion à tirer de tout cela est triple:

1° Il est certainement permis au gouvernement de louer les lacs et les rivières aux amateurs de pêche dans les endroits où il ne se fait pas de colonisation. C'est une source de revenu qu'il ne faut pas négliger;

2° Tolérables dans les endroits écartés, ces clubs deviennent une véritable "nuisance publique" dans les régions où il se fait de la colonisation;

3° Même dans les endroits où ils peuvent être admis, ces clubs ne favorisent en rien le développement de la colonisation, car, s'ils laissent quelque argent dans le pays, d'un autre côté, ils détournent un certain nombre de colons des travaux qui sont propres à leur état.

Voilà la vérité vraie sur les clubs de pêche; et pas un homme désintéressé et tant soit peu compétent en matière de colonisation ne soutiendra le contraire.

HYPOCRISIE ET AUDACE LIBERALES

Nous lisons dans le *Temps*, d'Ottawa, à la date du 19 août:

"Le Saint Père Léon XIII vient d'adresser à l'épiscopat d'Autriche une lettre dans laquelle il recommande de restaurer l'enseignement de la religion dans les écoles. Sa Sainteté a dû être heureuse alors de recevoir M. Laurier, qui, par son règlement de la question scolaire du Manitoba, a accompli ce désir de Sa Sainteté."

L'école mixte, l'école neutre, le livre neutre, l'enseignement neutre, avec une demi-heure de catéchisme après les heures de classe lorsque les enfants sont fatigués et ont hâte de s'en aller! Et c'est là, selon le *Temps*, l'accomplissement du désir de Sa Sainteté! Sa Sainteté a dû être heureuse de rencontrer M. Laurier qui, par son règlement de la question scolaire du Manitoba, a accompli ce désir!

Pareille hypocrisie est vraiment indigne; semblable audace est une insulte au bon sens du public canadien.

Le rédacteur du *Temps* a lu l'encyclique de S. S. Léon XIII aux évêques de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse, puisqu'il en parle. Il n'ignore donc pas que cette encyclique renferme la condamnation formelle du système scolaire que MM. Laurier et Tarte veulent faire accepter aux catholiques du Manitoba. Voici ce que dit le Pape dans cette lettre dont nous commençons cette semaine la publication, en première page:

"Voici, dans cette matière, les principales règles à observer. En premier lieu, les catholiques ne doivent pas, surtout pour les enfants, adopter des écoles mixtes, MAIS AVOIR DES ÉCOLES PARTICULIÈRES, et ils doivent choisir des maîtres très bons et très éprouvés. C'est une éducation très périlleuse que celle où la religion est altérée ou nulle; or, nous voyons que, dans les écoles appelées mixtes, l'un de ces cas se produit souvent. Et il ne faut pas qu'on puisse se laisser aller facilement à la persuasion que l'instruction et la piété peuvent se trouver séparées impunément.....

"En second lieu, IL FAUT NON SEULEMENT QUE LA RELIGION SOIT ENSEIGNÉE AUX ENFANTS À CERTAINES HEURES, MAIS QUE TOUT LE RESTE DE L'ENSEIGNEMENT EXHALE COMME UNE ODEUR DE PIÉTÉ CHRÉTIENNE."

N'est-ce pas la condamnation la plus formelle qu'on puisse imaginer du système scolaire que le prétendu règlement Tarte-Laurier Greenway cherche à imposer aux catholiques manitobains?

Et le *Temps* a l'audace de dire que ce règlement est l'accomplissement du désir de Léon XIII, tel qu'il l'exprime dans sa lettre aux évêques allemands?

Le *Temps* fait dire au Pape exactement le contraire de ce qu'il dit réellement.

Le journaliste d'Ottawa suit-il dans quelle position se trouve celui qui, de propos délibéré, falsifie l'enseignement d'une encyclique pontificale?

S'il ne le sait pas, qu'il consulte son Orдинаire. La réponse qu'il recevra l'engagera peut-être à réfléchir.

Il ne veut pas faire rire de lui!

M. L. C. Bélanger, dans le *Progrès de l'Est*, termine ainsi un article sur le mot fameux que M. Laurier a prononcé à Londres: *I am British to the core*.

"M. Laurier eût fait rire de lui, s'il eût parlé là-bas d'une "République Française" sur les bords du St-Laurent. Il s'est montré pratique et homme d'Etat."

M. Laurier n'est pas homme à faire rire de lui pour une idée patriotique. Il est trop pratique pour cela. Il aime mieux récolter les honneurs chez John Bull et s'écrier qu'il est *British to the core*.

M. Bélanger a beau tenter de donner à cette phrase une explication plausible, elle sonne et sonnera toujours mal aux oreilles canadiennes-françaises.

Un Canadien-français peut être loyal à l'égard de la Couronne britannique, il peut accepter, sans arrière-pensée, le lien qui nous attache encore à l'empire, tout en ayant des aspirations patriotiques propres à sa nationalité, propres à sa race, à son pays. Et pour dire qu'il est loyal à la Couronne, il n'est pas obligé de tomber dans le lyrisme et de tenir un langage qui indique qu'il n'y a de place dans son cœur que pour des sentiments britanniques.

Un homme qui est *British to the core* ne peut guère être autre chose que *British*.

Il est bon d'être *British*, mais pas tant que cela.

M. Bélanger dit:

"Qu'est-ce qu'être *Britannique* au Canada? Mais c'est tout simplement être de son temps et de son pays. Puisque le Canada fait partie de l'empire de ce nom, ses intérêts sont bien identifiés avec ceux du tout dont il est une fraction si importante, comme la plus avancée des colonies anglaises."

Pardon, confrère! Le Canada français fait aujourd'hui partie de l'empire britannique. Mais en fera-t-il toujours partie? Et même à l'heure qu'il est, les intérêts du Canada français sont-ils bien identifiés avec les intérêts de la Nouvelle-Zélande ou ceux du Cap de Bonne Espérance?

Poser la question, c'est y répondre dans un sens défavorable à M. Laurier.

Restons donc ce que nous sommes: Canadiens-français; et entretenons l'aspiration patriotique de notre race vers la création, sur les bords du Saint-Laurent, d'une Nouvelle-France qui deviendra un pays parfaitement autonome et indépendant, à l'heure marquée par Dieu. Voilà notre destinée nationale manifeste, si nous savons mériter, à l'avenir, la protection de la divine Providence qui nous a été si généreusement accordée dans le passé. Ceux des nôtres qui ont honte de cette destinée nationale, de cette mission providentielle; ceux qui ont peur de faire rire d'eux en proclamant leur foi en l'avenir du Canada français, peuvent causer un "grand plaisir au peuple anglais tout entier," comme M. Laurier vient de le faire, au dire de M. Bélanger; mais ils ne seront pas considérés comme de vrais patriotes canadiens-français.

ABUS A REFORMER

Le *Colonisateur canadien*, que nous sommes heureux de revoir après une assez longue éclipse, reproduit, dans son numéro du 17 août, ce que nous avons dit, dans une de nos lettres de la Gaspésie, touchant le grave obstacle qu'opposent à l'œuvre de la colonisation les spéculateurs qui s'emparent des meilleurs lots sur lesquels ils ne font aucun travail de défrichement. A la suite de cette reproduction, notre confrère ajoute:

"Voilà le refrain qui résonne de la Gaspésie au Témiscamingue, d'où nous arrivons. On nous a mentionné des colons établis depuis plus de dix ans sur des lots dont ils n'ont aucun titre, et sur lesquels ils n'ont rien fait.

"Dès son origine, la Société de Colonisation de Montréal a fait entendre des protestations énergiques qui, — peut-être, — en certains endroits, ne sont pas restées sans effet. Mais il faudrait être aveugle et sourd pour croire que l'abus n'existe pas encore à un degré intolérable.

"Comme le dit notre confrère, la lutte n'est pas égale entre le pauvre colon et le spéculateur de métier, qui sait toujours trouver des influences puissantes pour protéger ses intérêts. Presque invariablement, le colon est roulé.

"Une autre raison nuit aussi à l'exécution de la loi sous ce rapport: c'est le manque de chemins. Souvent les colons s'avancent des milles entiers au-delà de toute route tracée et choisissent leur lot dans l'espoir que, sous un court délai, des communications seront établies et leur permettront de s'y rendre pour remplir les conditions d'occupation et de défrichement imposées par la loi. Cependant, les années se passent et l'accès à leur propriété reste fermé. Sœur Anne ne voit rien venir pour eux.

"Comment, en ces circonstances, les autorités pourraient-elles user de rigueur lorsqu'en réalité elles sont seules responsables des retards que subit l'œuvre si importante de la colonisation?

"Il n'en est pas moins du devoir de la presse de demander, en premier lieu, l'ouverture des chemins dans les régions où les colons devancent le gouvernement, et, ensuite, d'exiger l'entier accomplissement de la loi.

"Articles de journaux, requêtes, délégations, rien n'a été négligé par les directeurs de notre société pour faire rendre justice aux colons de bonne foi.

"Nous poursuivons sans relâche cette partie de notre programme dont l'exécution offre parfois certains dangers. Assez d'autres entreprises paralysent une œuvre indispensable à notre salut national."

Espérons que le gouvernement finira par porter sérieusement son attention de ce côté. C'est un terrain sur lequel il pourra faire de véritables réformes, un bien incalculable. Opérer cette réforme vaudrait mieux que bouleverser tout notre système scolaire.

Nous lisons dans le *Colonisateur canadien*:

"Notre confrère de *La Vérité* accuse son dix-septième printemps.

"Sans mentionner ses autres qualités, nous observerons qu'il porte un intérêt spécial à l'œuvre de la colonisation. L'hiver dernier, il donnait à ses lecteurs un véritable cours sur ce sujet inépuisable. Et, tout récemment encore, il publiait un travail digne d'attention à la suite d'une visite minutieuse aux régions de la Matapédia et de la Gaspésie. Nous ferons profiter quelque jour nos lecteurs du fruit de ses études.

"Longue vie au confrère."

Découpé dans un roman:

"Les témoins venaient de charger les pistolets et de placer les deux combattants. Georges était perdu, car le comte, tireur émérite, ne manquait jamais son homme. Une seconde encore, et le commandement: Feu! allait retentir. — Halte! arrêtez! s'écria un des témoins à cet instant suprême. Il venait de s'apercevoir que les adversaires n'étaient pas à égale distance l'un de l'autre....."

LE PHONOGRAPHE ORATEUR

Un nouveau perfectionnement vient d'être apporté au phonographe. Dans son intéressante revue des sciences du *Journal des Débats*, M. de Parville explique les curieux effets du "phonographe orateur" :

J'entrai, à la fin du mois de mai, rue Thibaud, tout là-bas par delà du Luxembourg, dans une vaste cour toute bordée de maisons à cinq étages. Tout le monde était aux fenêtres, écoutant un discours prononcé d'une voix haute, un peu trop scandé, selon les habitudes des orateurs de plein vent. J'entendais cette voix sonore, mais je cherchais en vain l'orateur. Enfin, au fond de la cour, j'aperçus comme une petite estrade couverte d'un tapis rouge. C'est là, pensais-je. Et j'avançais. De plus près, personne, toujours personne. L'estrade avait changé d'aspect. Un trépied à moitié caché par une étoffe de velours rouge. Sur le velours, une sorte de cassette et, en avant, un très gros pavillon conique en métal brillant. Il était superflu de chercher ailleurs. L'orateur, c'était un phonographe. Un phonographe comme je n'en ai jamais entendu. Le phonographe d'Edison, ceux qui ont suivi, étaient certes déjà bien extraordinaires ; cependant il fallait s'approcher, mettre des cornets dans les oreilles pour entendre, ou encore se placer à quelques mètres d'un pavillon distributeur des sons. Cette fois, c'est bien une autre merveille ! La voix se perçoit nettement à plus de 25 mètres, en plein air, avec son timbre à très peu près naturel. L'illusion est complète. On jurerait que c'est bien quelqu'un qui parle et qui enfile la voix pour augmenter sa portée. Tout le monde a entendu dans sa vie un discours gouvernemental, à l'inauguration d'une statue, dans une cérémonie publique quelconque. Tel le discours prononcé dans la cour par le phonographe. Et l'illusion se poursuivait parce que les applaudissements éclataient, bruyants, de toutes les fenêtres des maisons. Donc, il n'a pas disparu, le fameux phonographe. Seulement il a reçu de sérieux perfectionnements, qui vont le faire entrer dans le monde, au contraire, par toutes les portes.

Le phonographe Lioret, très simple de construction, possède une intensité de son qui n'avait jamais été obtenue jusqu'ici, et, quand tout fonctionne bien, l'articulation est d'une extrême netteté, le timbre excellent, et l'appareil se prête fidèlement à toutes les reproductions : discours, opéras, opérettes, duos, trios, fanfares, marches militaires.

A peine dans la cour de la rue Thibaud, le phonographe avait-il terminé son discours, que, brusquement, on entendit battre les tambours et les clairons. Puis ce fut un joueur de binion, un air de hautbois, etc. Quelle souplesse ! c'est bien fini des boîtes à musique ; désormais, chacun pourra avoir chez lui les chanteurs qu'il préfère et entendre exécuter opéras et opéras-comiques. L'appareil peut fonctionner aujourd'hui plus de cinq minutes, et, à l'aide d'un artifice très simple, plus d'une heure. On pourra donc entendre un acte entier tout comme avec le théâtrophone, et la

collection des morceaux déjà préparée est très considérable. Libre au premier venu de choisir parmi les œuvres de Mozart, Meyerbeer, Wagner, jusqu'aux chansons du Chat-Noir. A la ville, à la campagne, on assistera à volonté à l'Opéra.

Comme mécanisme, nous dit M. de Parville, trois pieds comme ceux d'une longue-vue. Un petit plateau de bois que l'on recouvre d'un tapis élégant qui les masque. Sur le tapis on pose l'appareil muni de son grand pavillon sonore. Dans un nécessaire en maroquin sont enfermés des rouleaux de quelques centimètres de longueur en celluloid. Chaque rouleau, c'est le morceau préféré condensé sur quelques millimètres, c'est l'ancienne bande perforée des pianistes. On ajuste le rouleau sur l'appareil. On pousse le bouton... Et c'est à n'y pas croire... On perçoit jusqu'à la respiration des chanteurs.

On plie bagage. On va installer l'appareil sous les grands arbres le soir, par clair de lune, au milieu des fleurs, et le phonographe reproduit les sons de nos artistes les plus célèbres.

J'ai entendu *la Dame blanche* dans un parc, sous les sapins, avec accompagnement de violon, violoncelle, etc. ; cela n'arrive pas tous les jours, même en province.

Et la voix des personnes ? Etrange de s'entendre parler sans ouvrir la bouche. Vous faites inscrire sur un rouleau quelques paroles, un compliment, quelques vers que vous prononcez à voix bien distincte. C'est enregistré pour toujours comme dans une boîte à musique. Si vous voulez vous entendre, placez le rouleau dans le phonographe et faites tourner. Voilà votre voix, votre timbre, votre diction ! C'est vous ! On peut envoyer ainsi sa voix par la poste et parler à Marseille comme à Paris.

Cet instrument est vraiment curieux, parce que, l'intensité des sons étant considérable, on peut le dissimuler dans un coin, et on a l'illusion de quelqu'un qui parle à distance. On le faisait fonctionner dernièrement à Ville-d'Avray dans un jardin et il a produit un rassemblement devant les grilles. Les passants se demandent encore où se trouvaient les chanteurs. Il a rendu un véritable service à Bellevue. Un ingénieur prudent, qui s'absente souvent, eut l'idée de faire exécuter, par M. Lioret, un rouleau sur lequel on inscrit fortement ces simples mots : " Au voleur ! En arrière ; sinon, feu ! "

A la suite, sur la surface du rouleau, on inscrit une marche militaire avec tambours et clairons. Puis l'ingénieur relia le phonographe électriquement aux portes et aux fenêtres, si bien qu'à la plus petite tentative d'effraction, l'instrument fonctionne. " Au voleur ! " Et il arriva précisément qu'il y eut effraction, la semaine passée. L'ingénieur était à Bruxelles. A deux heures du matin, les voisins furent réveillés par les cris poussés avec force : " Au voleur ! " puis par le bruit d'un appel de clairon. Le phonographe avait obéi.

Incroyable, n'est-ce pas.

Quant à l'invention, elle est aussi simple qu'ingénieuse.

On parle ou l'on chante devant un disque muni d'une pointe. La voix

fait vibrer le disque et la pointe obéissante trace de très fines marques sur un rouleau obligé à tourner très régulièrement. C'est l'enregistreur. Réciproquement, quand on fait tourner de la même façon le rouleau devant une autre pointe fixée à un disque vibrant, les sons sont reproduits intégralement. Le phonographe-orateur pourrait avantageusement remplacer les sténographes. Il simplifierait ainsi singulièrement le parlementarisme. Un député qui ne pourrait se rendre à la Chambre, et cependant aurait un discours à prononcer, n'aurait qu'à l'enregistrer dans le "phonographe-orateur", que son valet de chambre transporterait ensuite au palais Bourbon.

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE

L'Angleterre, on le sait, a dénoncé son traité de commerce avec l'Allemagne. Voici comment le *Courrier de Bruxelles* apprécie cet événement :

" En prenant cette initiative le gouvernement britannique a eu surtout en vue d'exclure les produits allemands du bénéfice de droits de faveur dans les colonies anglaises.

" Cette circonstance rend encore plus grande l'importance et la gravité de cette mesure. Il ne faut pas être bien clairvoyant pour se rendre compte que c'est là le commencement du gigantesque duel commercial qui menaçait, depuis quelque temps déjà, d'éclater entre les deux pays.

" Il s'agit bien d'une véritable déclaration de guerre, et la lutte va se dérouler à outrance. Il est évident que cette guerre commerciale aura son contre-coup sur les relations politiques des deux pays.

" A ce point de vue les conséquences peuvent être considérables et l'avenir semble gros de menaces et de dangers.

" La Grande-Bretagne et l'Allemagne se rencontrent et se heurtent sur tous les points du globe. Depuis plusieurs années, le duel économique entre l'Anglais et le Germain éclate au grand jour. Des publicistes anglais ont dénoncé avec clairvoyance le péril allemand en des livres qui ont eu en Europe, et spécialement en Angleterre, un immense retentissement. L'extension de Hambourg, distançant Liverpool, la concurrence allemande disputant le marché du monde aux produits anglais, les provocations réfléchies de Guillaume II, se constituant en quelque sorte le champion de la résistance à la domination britannique, ses encouragements à la république du Transvaal, et son télégramme fameux au président Krüger, à la suite de l'incursion avortée du pirate Jameson, la politique nettement hostile à l'Angleterre suivie, en Asie, par Guillaume II, à la suite de la guerre sino-japonaise ; le souci que le César allemand prend ostensiblement de développer la flotte germanique et, tout récemment, à Cologne, à l'inauguration de la statue de son aïeul, son allusion très transparente au "trident de Neptune" et à l'empire des mers, tout révèle la gravité du conflit économique entre

l'Allemagne et l'Angleterre. La dénonciation par l'Angleterre du traité de 1865 est une première réponse à ces provocations.

" A vrai dire, c'est une question capitale, presque une question de vie ou de mort pour les deux puissances. Si l'Angleterre arrive à être supplantée par l'Allemagne sur les marchés du monde, c'est la ruine de son hégémonie commerciale, levier de sa richesse, de sa grandeur, de son indépendance. Si l'Allemagne ne se substitue point à l'Angleterre ou ne partage pas, au moins, avec elle le commerce de l'univers, elle ne trouvera plus l'emploi normal de son activité et du trop plein de sa population : elle sera acculée à une crise sociale où elle risquera de sombrer dans les déchirements d'une jacquerie sans précédents. L'Angleterre et l'Allemagne sont, par suite, forcément aux prises.

" Pacifique jusqu'ici, la lutte est déjà des plus acharnées. L'Angleterre y joue sa prépondérance commerciale, gage de sa prépondérance navale et de sa royauté maritime. L'Allemagne y joue son unité et l'accomplissement de ses destinées. C'est pourquoi Guillaume II se dresse partout devant l'Angleterre, devant la puissance rivale. C'est pourquoi il s'efforce d'ameuter l'univers et l'opinion du monde contre l'Angleterre, sachant bien que, s'il est vaincu dans ce duel économique, c'en est fait de la "grande Allemagne", de ces vastes desseins, peut-être de sa dynastie. C'est pourquoi le conflit, jusqu'ici strictement économique entre les deux Etats, dégènera, par la force des choses, en conflit armé. Entre l'Allemagne, qui a besoin, sous peine de révolution sociale, de débouchés pour sa population croissante, et l'Angleterre, qui ne peut sans déchoir abandonner le sceptre commercial, la lutte actuelle d'intérêts aboutira inévitablement à une guerre formidable. C'est le *struggle for life*, et la lutte pour la vie est de sa nature implacable.

" Là est le gros point noir de l'avenir et déjà l'on prévoit qu'un conflit armé ne pourra pas tarder longtemps à éclater. "

LE SACREMENT DE CONFIRMATION

Le Souverain Pontife vient d'envoyer une lettre autographe de félicitation à Mgr Robert, évêque de Marseille, qui, depuis 1885, a décidé d'admettre les enfants à la confirmation avant la première communion.

Le Pape loue vivement ce retour à la pratique de l'Eglise et demande que désormais, dans ce diocèse, cet ordre soit perpétuellement observé dans l'administration de ces deux sacrements.

Voici le texte de la lettre de S. S. Léon XIII :

" LÉON XIII, PAPE.
" Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Abrogeant une coutume qui s'était introduite depuis près d'un siècle, il vous a paru bon d'établir dans votre diocèse qu'avant de prendre part au

banquet divin de l'Eucharistie, les enfants reçoivent dans le sacrement de confirmation l'onction vivifiante du saint chrême. Comme vous avez manifesté le désir de savoir si Nous approuvons cette mesure, il Nous a plu, pour une affaire de cette haute importance, de vous écrire Nous-même, sans aucun intermédiaire, et de vous déclarer ce que Nous en pensons.

" Sachez donc que Nous donnons les plus grands éloges à votre dessein. Car la pratique qui était passée en usage chez vous et ailleurs ne s'accordait ni avec l'ancienne et constante discipline de l'Eglise, ni avec le bien des fidèles. Il y a, en effet, dans l'âme des enfants, de mauvaises passions en germe ; si on ne les arrache pas de très bonne heure, elles se fortifient peu à peu, séduisent des cœurs sans expérience et les entraînent à leur perte. Aussi les fidèles ont-ils besoin, même dès l'âge le plus tendre, d'être revêtus de la vertu d'En-Haut, que le sacrement de confirmation est destiné à produire.

" Comme le fait remarquer le docteur angélique, dans ce sacrement, le Saint-Esprit se donne afin de nous fortifier pour les combats de l'âme et il communique à l'homme spirituel son parfait développement. Dès lors, ainsi confirmés de bonne heure, les enfants deviennent plus dociles à accepter les commandements, ils peuvent mieux se préparer plus tard à recevoir le sacrement de l'Eucharistie, et quand ils le reçoivent, ils en retirent des fruits plus abondants.

" C'est pourquoi Nous désirons vivement que ce qui a été sagement réglé par vous soit fidèlement et perpétuellement observé.

" Et pour que votre zèle à procurer le bien du troupeau qui vous est confié reçoive un témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement, dans le Seigneur, la bénédiction apostolique, à vous, Vénérable Frère, et à votre diocèse tout entier.

" Donné à Rome près de Saint-Pierre, le 22 juin 1897, la vingtième année de notre Pontificat.

" LÉON XIII, Pape. "

UNE PROCESSION CATHOLIQUE A LONDRES

(De la Croix.)

Nous faisons dernièrement ressortir cette anomalie : tandis qu'en France, aucun article du code n'interdit en droit les processions religieuses, elles sont proscrites en fait par le caprice des tyranneaux de village ou de petite ville ; en Angleterre, où ces manifestations de la foi catholique sont défendues par des lois encore existantes, elles ont lieu, grâce à la tolérance des autorités. Nous en avons eu un brillant exemple dimanche dernier dans la paroisse catholique de Hatten Garden, située au cœur de Londres, dans le quartier de Holborn. Elle célébrait sa fête patronale—Notre-Dame du Mont-Carmel, — et à cette occasion une magnifique procession est sortie de l'église dans l'après-midi, et a parcouru les rues circonvoisines au milieu d'une foule immense. Fidèles catholiques, pro-

testants et simples curieux étaient également sympathiques et respectueux.

La paroisse de Hatten Garden est située au milieu de la colonie italienne de Londres, et cette circonstance donnait un caractère national aux décorations des rues que devait parcourir le cortège, Eyre street, Hill, Clerkenwell road, Great Bath street, Farringdon road, Cross street, et Hatten Garden. La première de ces voies était peut-être la plus magnifiquement décorée. A l'entrée se dressait un superbe arc de triomphe, surmonté d'une reproduction de la coupole de Saint-Pierre de Rome.

La procession, admirablement organisée par M. Lister Drummond, sortit de l'église dans l'ordre suivant : En tête, marchaient six gardes de la Ligue de la Croix (Société de tempérance organisée militairement), revêtus de leurs insignes, des écharpes vertes à franges d'or. D'autres gardes maintenaient l'ordre, échelonnés sur le parcours du cortège. Puis venait un thuriféraire, suivi d'un porte-croix marchant entre deux acolytes, qui précédait la musique de Tower-Hill. La bannière de la Sainte Vierge était escortée par douze acolytes de Notre-Dame vêtus de soutanes bleues, et par douze acolytes des martyrs anglais, portant des soutanes rouges. Les hommes de la Confrérie de Notre-Dame de la Rançon venaient ensuite avec leur bannière. Derrière eux, marchaient les membres de la colonie italienne appartenant à la paroisse de Hatten Garden. C'étaient pour la plupart de beaux hommes, dont le teint bronzé et les cheveux noirs faisaient ressortir les cravates aux couleurs éclatantes.

Derrière les Italiens, s'avancait la musique de la Ligue de la Croix, exécutant l'air du fameux cantique : *Foi de nos pères*, dont les accents remuent profondément les cœurs. Puis venaient les enfants des écoles. Les garçons portaient des rosettes rouges et blanches à leur boutonnière. En tête des filles, marchaient des petites Italiennes de cinq à six ans, dont les grands yeux noirs jetaient sur les assistants des regards furtifs et interrogateurs. Les femmes, appartenant à la Ligue de la Croix, arrivaient à la suite des grandes filles des écoles ; puis la confrérie du Très Saint-Sacrement portant sa bannière. Une magnifique statue du Sacré-Cœur précédait la Confrérie de ce nom, en tête de laquelle marchait un autre corps de musique. Un groupe nombreux de femmes italiennes, dans leurs corsages de velours et portant leur pittoresque coiffure nationale, attiraient tous les regards. On aurait dit qu'elles étaient venues de Naples ou de Sorrente pour la circonstance.

On se trouvait alors en présence de l'objet principal de la procession : la statue de la Sainte Vierge, précédée de la Croix, des acolytes et des Enfants de Marie portant leur bannière. Cette statue, œuvre d'art remarquable, provient d'une des meilleures maisons de Paris. Partout, sur le passage de l'image de la Mère de Dieu, les hommes se découvraient, et les femmes s'inclinaient profondément. Des fillettes, revêtues d'un costume copié sur celui de Bernadette, venaient ensuite ; et, après elles, un

groupe d'enfants de chœur précédant le clergé, composé des RR.PP. Jones, Fletcher, Zepf et Laverty. Ces trois derniers étaient revêtus de chapes. La marche était fermée par un peloton des Gardes de la Ligue de la Croix.

A la rentrée de la procession dans l'église, un salut solennel du Saint-Sacrement termina cette belle cérémonie, et le soir, toutes les rues qu'avait parcourues le cortège étaient brillamment illuminées par des milliers de lampes en verres de couleur.

Les nombreuses manifestations du culte catholique qui ont eu lieu à Londres, dans ces derniers temps, ont provoqué, jeudi, dans la Chambre des communes, non point une interpellation, mais une simple question. Nous allons voir avec quel succès pour le questionneur. De tout temps, il y a eu au Parlement anglais des ultra-protestants qui se sont crus obligés de dénoncer les dangers que le papisme faisait courir à l'Etat. Il y a une trentaine d'années, l'emploi était tenu par un certain M. Newdegate qui fit florès jusqu'au jour où il fut dépassé en extravagance par un certain Whalley. Celui-là voyait des Jésuites partout. M. Newdegate, pour se venger de son heureux rival, répandit le bruit que M. Whalley était lui-même un Jésuite déguisé qui cherchait à discréditer le protestantisme en le rendant ridicule. Le duel entre ces deux fanatiques amusa beaucoup la galerie. Tous deux disparurent presque simultanément et ils ont été remplacés par le colonel Sandys (prononcez Seindze). Cet illustre guerrier est tout bonnement un colonel de milice, ou garde nationale, mais enfin

On peut être un héros sans ravager la terre.

M. Sandys met son héroïsme à porter très haut l'étendard du protestantisme. En conséquence, il y a dix ans, lorsque le bruit se répandit que le Pape allait envoyer un nonce apostolique pour complimenter la reine à l'occasion du 50^e anniversaire de son avènement au trône, le bouillant colonel se leva et de sa place, dans la Chambre des communes, demanda au gouvernement si les lois du royaume autorisaient la reine à recevoir un ambassadeur du Pape ? Le premier lord de la Trésorerie d'alors, M. W. Smith, répondit au champion protestant qu'aucune loi n'interdisait à la souveraine de recevoir un envoyé quelconque, et que celui du Pape serait accueilli en Angleterre avec tous les honneurs qu'on rend aux nonces apostoliques dans les pays civilisés. Qui fut penaud ? Ce fut notre garde national.

Aussi, n'osa-t-il pas renouveler son interpellation cette année à l'occasion de la mission de Mgr Sambucetti. Mais il était résolu à prendre sa revanche. Jeudi donc, il demanda au premier lord de la Trésorerie, s'il savait qu'une procession de catholiques romains avait parcouru les rues de Londres, en portant des bannières et des croix, et en chantant des hymnes à la Vierge Marie. La loi permettait-elle que des manifestations du culte catholique romain eussent lieu en dehors des édifices consacrés à ce culte ? Et si ces manifestations extérieures étaient illégales, des mesures

de répression seraient-elles adoptées ?

M. Balfour se leva, et avec cet air de pince-sans-rire qu'il sait si bien prendre à l'occasion, il répondit gravement : " La question de mon honorable ami a rapport à une matière de jurisprudence sur laquelle je ne suis pas compétent à donner un avis. S'il veut bien s'adresser une autre fois à l'attorney général, il recevra une réponse ". Et le colonel Sandys se rassit au milieu des rires de la Chambre.

Les gens qui croient à la métempsycose ne seront peut-être pas éloignés de penser que l'âme de M. Whalley est passée dans le corps du colonel Sandys.

F. DE BERNHARDT.

" LES PROPOS DE JESUS "

Logia Iésou

(De la Croix, de Paris.)

Londres, 5 août 1897.

Depuis une quinzaine de jours, on ne s'entretient dans le monde religieux et littéraire en Angleterre que d'une plaquette d'une vingtaine de pages qui vient de paraître à Londres, sous ce titre *Logia Iésou* ou *Propos de Notre Seigneur*. Cette publication, faite aux frais de la Caisse pour l'exploration de l'Egypte, est la reproduction d'un ancien papyrus trouvé dans les ruines de l'ancienne cité d'Oxyrhyncus par deux jeunes agrégés de l'Université d'Oxford, MM. Grenfell et Hunt, qui ont restitué le texte primitif dans la mesure du possible, et l'ont donné au monde en grec et en anglais.

La Caisse pour l'exploration de l'Egypte (*Egypt Exploration Fund*) a été fondée en 1883 en vue d'organiser les recherches archéologiques en Egypte au moyen d'un système intelligent de fouilles. Les découvertes les plus remarquables ont déjà récompensé les efforts des personnes qui ont pris cette généreuse initiative.

C'est ainsi qu'on est arrivé à constater l'identité de Pithom-Succoth, une des " villes-entrepôts " construites par le travail forcé des Hébreux, et celle de Naukratis, le centre le plus ancien de la civilisation hellénique dans le Delta.

Dernièrement, on a proposé d'étendre les opérations de la Caisse et de créer un nouveau département consacré à la période gréco-romaine de l'histoire d'Egypte. Cette période, qui compte exactement un millier d'années, embrasse la fondation d'Alexandrie, la dynastie des Ptolémées, la réduction de l'Egypte en province romaine et le développement du christianisme primitif. Il s'agit de chercher ses annales et sa littérature sous les sables de l'Egypte qui gardent fidèlement les secrets qu'on leur confie.

Aucune autre branche d'exploration n'a été plus féconde en résultats dans ces derniers temps et ne donne de plus belles promesses pour l'avenir. Les textes grecs ainsi retrouvés dans le sol de l'Egypte comprennent le traité d'Aristote sur la constitution d'Athènes, les Mimes d'Hérodas et les Odes de Bacchylides. Parmi les anciens documents chrétiens, nous

avons eu l'Évangile et l'Apocalypse de Pierre, le livre d'Énoch, et enfin le fragment des *Logia* qui vient d'être publié.

MM. Grenfell et Hunt, travaillant pour le compte de la Caisse pour l'exploration de l'Égypte, ont eu le bonheur de découvrir une collection de papyrus qui promet de rivaliser en importance avec les trésors historiques d'Arsinoé. Cette splendide trouvaille a été faite dans le village moderne de Behnesa qui s'élève sur les ruines de l'ancienne cité d'Oxyrhincus, capitale du 19^e Nome. Après avoir remis au gouvernement égyptien 150 des rouleaux les mieux conservés (dont la Caisse se réserve la publication), les explorateurs apportèrent en Angleterre 250 caisses remplies de papyrus. La plupart sont écrits en grec, bien qu'il y en ait un petit nombre en latin, en copte et en arabe. Les dates vont du I^{er} siècle de l'ère chrétienne au VIII^e et au IX^e.

Le document dont nous nous occupons aujourd'hui est un feuillet d'un papyrus contenant un recueil de propos de Notre-Seigneur dont quelques-uns présentent plusieurs traits nouveaux, quelques autres nous sont familiers, d'autres enfin sont entièrement inédits. Les explorateurs ont cru devoir en hâter la publication à cause de son caractère vraiment remarquable. Ils l'ont découvert au début de leurs travaux dans une sorte de tumulus renfermant des papyrus appartenant aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne. Pour des raisons qu'ils énumèrent et qu'ils considèrent comme concluantes, ils attribuent pour date au manuscrit des *Logia* la seconde moitié du II^e siècle.

Ce fragment de papyrus mesure cinq pouces anglais $\frac{3}{4}$ de haut sur 3 pouces $\frac{3}{4}$ de large. Les éditeurs en publient en tête de leur plaquette un fac-simile qui donne une idée du travail qu'ils ont dû accomplir pour arriver à déchiffrer et à restituer le texte grec. Ils nous communiquent ensuite ce dernier (avec les lettres restituées par eux entre parenthèses), et le font suivre d'une traduction anglaise ainsi que des commentaires fort savants et forts intéressants.

Le nom de *Logia* a été donné à ce recueil, parce que chaque verset commence par ces mots : *Légete Jésus*, Jésus dit.

Les *Logia* sont au nombre de huit. Les numéros 4 et 8 sont malheureusement indéchiffrables. Voici les autres :

No 1 : " Et alors vous verrez clair pour ôter le fêtu de paille qui est dans l'œil de votre frère. "

Ce passage s'accorde exactement avec saint Luc. Saint Matthieu dit " hors de l'œil ".

No 2. Jésus dit : " Si vous ne jeûnez du monde, vous ne trouverez point le royaume de Dieu ; et si vous n'observez pas strictement le Sabbat, vous ne verrez pas le Père. "

Ce propos, qui est entièrement inédit, ne manquera pas de soulever de vives controverses. En effet, le second membre de phrase semble en désaccord avec cette parole de l'Évangile : " Le Sabbat est fait pour l'homme, et non l'homme pour le Sabbat. " L'association pour le repos du jour du Seigneur et les autres sociétés congénères dont les actions étaient en baisse depuis quelque temps, vont joliment exploiter la découverte de MM. Grenfell et Hunt.

No 3. " Jésus dit : Je me suis tenu au milieu du monde et j'ai été vu par eux dans la chair ; et j'ai trouvé tous les hommes ivres et je n'ai trouvé personne ayant soif parmi eux, et mon

âme s'afflige sur les fils des hommes, parce qu'ils sont aveugles dans leur cœur... "

Le no 4, ainsi que nous l'avons dit, est complètement illisible. Le seul mot qu'on soit parvenu à déchiffrer, *Plôxia* " pauvreté " ne se trouve dans aucun des propos de Notre-Seigneur rapportés dans les Évangiles. On est donc fondé à supposer que ce *logion* était inédit.

No 5. Jésus dit : " Partout ils sont... et il y un... seul, je suis avec lui. Soulevez la pierre, et vous me trouverez-là ; fendez le bois, et je suis là ! "

Trouver le sens de cette parole sera sans contredit la plus grande difficulté du fragment que nous reproduisons, et la tâche sera d'autant plus ardue que le commencement du texte a subi des mutilations qu'on n'est pas parvenu à compléter.

No 6. Jésus dit : " Un prophète n'est point accepté dans son propre pays et un médecin n'opère point de cures sur ceux qui le connaissent. "

No 7. Jésus dit : " Une ville bâtie sur le sommet d'une colline élevée et bien assise, ne peut ni tomber, ni être cachée. "

No 8. Illisible.

MM. Grenfell et Hunt ne sont pas éloignés de croire que ces *Logia* proviennent de " l'Évangile selon les Égyptiens ", qui paraît avoir été écrit au commencement du II^e siècle et qui fut définitivement rejeté au III^e. Quoiqu'il en soit, leur découverte va donner de la besogne pour quelque temps aux théologiens et aux exégètes.

F. DE BERNHARDT.

Aux Indes

Les dernières nouvelles reçues du Nord des Indes sont loin d'être rassurantes. L'insurrection s'étend de jour en jour. On annonce maintenant que la tribu tout entière des Afridis est soulevée. Un soulèvement de cette tribu était ce que les autorités redoutaient le plus, paraît-il. Déjà un fort, le fort Maude, dans le défilé du Klyber, dit une dépêche de Londres en date du 24, a été pris par les insurgés, après un combat acharné (*desperate fighting*). Cependant, la garnison, composée de troupes indigènes, s'est retirée avec la perte de trois hommes seulement. Ce qui fait supposer que le *desperate fighting* a été assez anodin. Il est bien probable que les troupes indigènes n'ont pas voulu se battre contre leurs compatriotes. D'autres forts de cette région sont investis par les insurgés. On soupçonne fortement l'Emir d'Afghanistan de fomenter cette insurrection contre la domination anglaise, malgré les protestations de fidélité qu'il vient de faire au gouvernement anglais.

En somme, la situation aux Indes paraît être très grave.

UN CANARD

Le *Church Progress* publie, dans son numéro du 21 août, une lettre de M. J. Kuypers, directeur du journal hollandais *De Volksstem*, de De Père, Wisconsin, qui déclare que l'histoire d'un *detective*, du Michigan, qui aurait obtenu la confession d'un meurtre de la part d'un prisonnier, en s'introduisant auprès de lui sous le déguisement d'un prêtre catholique, est un canard, ni plus ni moins. Tant mieux !

DES ETUDES PEDAGOGIQUES

La pédagogie est la connaissance des principes qui président à l'éducation des enfants, et des moyens à y employer. Ces principes et ces moyens seraient d'une mince utilité si celui qui doit les appliquer, l'instituteur, n'était peu ou point préparé. La formation de l'instituteur fait donc aussi partie d'un programme pédagogique. Ainsi considéré, les études pédagogiques s'occupent tout à la fois de l'art d'élever les enfants et de celui de préparer les maîtres de la jeunesse.

Cet art, double dans la pratique, mais simple dans son but, embrasse un programme des plus vastes et des plus sérieux.

En effet, élever un enfant, ce n'est pas seulement l'instruire, c'est aussi faire son éducation. Et l'éducation, pour être complète, est triple ; c'est une œuvre qui a pour but de former l'homme dans l'enfant, au point de vue de sa nature physique, intellectuelle et morale. De là :

Education physique,
Education intellectuelle,
Education morale.

La première a pour objet les soins à donner au corps. Elle se réduit aux trois points suivants : I. *Hygiène* : soins à prendre et conseils à donner. II. *Gymnastique* : développement des forces et direction pour les exercices corporels des enfants. III. *Education des organes des sens externes* : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût.

L'éducation du corps doit être subordonnée à celle de l'âme.

La seconde s'occupe de l'Intelligence ou Entendement, faculté de *connaître*. Ici se présente le grave problème de la formation et du développement harmonique de ce groupe de facultés qui constituent l'intelligence et que l'on peut classer ainsi : la perception, l'attention, le jugement, le raisonnement, la mémoire et l'imagination.

Mais l'âme est *une*, c'est son essence. Il faut donc bien se garder de ne cultiver chez l'enfant que la seule faculté de *connaître*, c'est-à-dire de ne donner que l'instruction à celui que l'on confie à l'instituteur pour en faire un homme. Le petit catéchisme nous apprend avec une simplicité admirable que le bon Dieu nous a créés " pour le connaître, l'aimer et le servir ". *Connaître*, c'est le domaine de l'intelligence, c'est beau, c'est noble, mais ce n'est pas tout. *Aimer* et *servir* constituent la pratique de la vie, c'est-à-dire tout ce qui se rapporte aux actions de l'homme, à la conduite, aux habitudes, en un mot aux *mœurs*. Nous voilà entrer dans le *domaine moral*, la troisième et la plus importante partie de l'éducation, qui doit avoir pour fondement l'enseignement religieux.

L'éducation morale a donc pour objet les facultés qui président et qui déterminent les *actions* de l'homme qui se trouve en germe dans l'enfant. Ces facultés sont de deux sortes : l'une est la *volonté*, qui domine la vie morale ; l'autre est la *sensibilité*, c'est-à-dire nos sentiments, nos inclinations, penchants ou tendances.

Nous l'avons vu, il y a un instant, la pédagogie s'occupe tout à la fois de l'enfant et de celui qui doit l'élever, c'est-à-dire, l'instituteur. Les études pédagogiques comprennent donc tout ce qui regarde la *vocation* et la *mission* de l'instituteur, de ses qualités indispensa-

bles : modestie, prudence, politesse, amour de l'étude, dignité, piété, bonnes mœurs, bonté, fermeté, patience, exactitude et zèle.

Quittant la théorie, la pédagogie descend à la pratique de l'école, à l'enseignement, la partie la plus considérable de la tâche du maître. De là, pour l'instituteur, la nécessité de posséder une connaissance profonde de la *methodologie* qui est la véritable partie pratique de la pédagogie. Les *modes*, les *methodes* et les *procédés*, voilà désormais la trilogie qu'il importe d'étudier dans ses moindres détails puisqu'elle se rapporte aux programmes d'études, à l'emploi du temps, à l'organisation de l'école et à la discipline, aux différentes manières de communiquer les connaissances aux élèves et aux moyens ingénieux qu'il convient d'employer pour rendre l'enseignement plus intéressant et plus fructueux.

L'enfant, le maître, l'école : quel programme, quel champ d'études !

On comprend maintenant la nécessité des études pédagogiques et l'importance de la profession d'instituteur. Qui le croirait, pourtant, il en est qui se moquent de ce mot *pédagogie*, qui vaut à lui seul tout un volume et qui constitue le plus fier drapeau qu'un catholique et un Canadien-français puisse arborer aux quatre coins de la Province de Québec.

C'est que le mot Pédagogie signifie la science de l'éducation, l'art de former des hommes. Un homme, dans la plus noble acception de ce mot, qu'est-ce ? C'est la seule créature formée à l'image de Dieu en vue de l'éternité ; c'est la seule créature douée d'intelligence et de volonté libre.

Et pour nous, fils de la Nouvelle France, un homme véritable, un homme complet, c'est un catholique sans peur et sans reproche, un patriote qui se souvient de l'histoire de ses pères et qui a confiance en l'avenir de sa nationalité, un citoyen qui ne sépare jamais l'homme d'honneur du chrétien convaincu et sincère.

A la faveur de ces idées saines et fortes, m'élevant aux hauteurs d'où il est permis de voir sous son vrai jour le patriotisme tel que compris et pratiqué par les fondateurs de la nationalité canadienne - française, j'aperçois dans la plaine les chefs actuels de la nation travaillant arduement à l'amélioration de notre éducation nationale. Il me semble que l'âme tout entière de la patrie flotte en ce moment au-dessus de ceux que la catholique et française Province de Québec a proposés à sa garde, à sa défense et à sa prospérité. Et je comprends que cette éducation sera *améliorée* et non *renversée*, que les trois pouvoirs de toute société parfaitement constituée : la Famille, l'Église et l'État, resteront unis dans cette œuvre sublime de l'instruction et de l'éducation de tout un peuple. L'union ! Oh ! avec une telle bannière comme le progrès est facile. L'union entre les chefs politiques sur ce terrain si délicat de l'éducation primaire ; l'union entre l'Église et l'État, ces deux protecteurs nés du foyer domestique, le royaume de l'enfance ; l'union dans les journaux et les revues qui ont pour mission d'instruire le peuple. Et alors, nous serons témoins d'une ère de véritable progrès à travers le Canada-français tout entier. L'école confessionnelle, ce rempart d'airain qu'éleva Lafontaine en faveur de nos aspirations nationales, améliorée, aidée, animée grâce aux secours généreux de l'État, donnera toute

la mesure de sa valeur pour le plus grand bien de la belle et valeureuse Province de Québec.

C. J. MAGNAN.

Souvenir de mes vacances
1897.

Excursion a la ferme expérimentale

Nous avons reçu la lettre suivante que nous publions dans l'intérêt de la cause agricole :

Sherbrooke, 18 août 1897.

Monsieur,

Nous prenons la liberté de vous adresser un programme de la prochaine excursion des cultivateurs des Cantons de l'Est à la Ferme Expérimentale.

Comme cette visite a pour but de propager la science agricole, nous osons vous prier de l'annoncer dans la mesure que vous jugerez opportune.

Nous vous offrons d'avance nos plus sincères remerciements pour le concours que vous daignerez accorder à notre organisation.

LE COMITÉ.

L'excursion partira de Sherbrooke le 6 septembre, via le Grand Tronc ou le Pacifique Canadien, et les billets seront bons pour revenir jusqu'au 11.

Le prix des billets, émis par le Québec Central, bons pour aller à Ottawa et revenir, via Sherbrooke, varient de \$3.00 à \$4.50 selon la distance de Sherbrooke.

Les billets seront bons pour partir des différentes stations du Québec Central dès le 5.

Avec la lettre que nous publions, on nous envoie trois exemplaires du programme de l'excursion : TOUTS TROIS SONT EN ANGLAIS ! Pourquoi cela ? Est-ce que la langue française n'est pas langue officielle, au moins dans la Province de Québec ? Est-ce que le Québec Central ignore que son chemin traverse un pays habité en grande partie par des Canadiens-français ? Est-ce que le comité d'organisation ne désire voir que des cultivateurs de langue anglaise prendre part à cette excursion ? S'il en est ainsi, pourquoi s'est-il adressé à la *Vérité* pour faire ses annonces ?

Un mot de réponse à ces questions ne serait pas de trop. Le public a le droit de savoir si, dans cette affaire, il y a eu fanatisme quelque part ou simplement négligence.

Le premier abbé trappiste en Amérique

Notre excellent confrère du *Church Progress*, de Saint-Louis, fait erreur lorsqu'il affirme que l'abbé élu, Dom Alberic, de New Melleray, Iowa, qui doit être bientôt sacré par Mgr l'archevêque Honnessy, sera le premier abbé de l'Ordre des Trappistes en Amérique. En regardant à la page 15 de la deuxième partie de Hoffman's Catholic Directory, pour 1897, il lira ce qui suit : "Lac des Deux Montagnes (Oka). Abbey of Notre-Dame du Lac. Trappist Fathers of the Order of Cîteaux. Rt Rev. Dom Antoine, abbot, Rev. Jean-Marie, prior etc." Le Très Rev. Dom Antoine est abbé mitré depuis plusieurs années. Il a maintenant sous sa juridiction un deuxième monastère, celui de Notre-Dame de Mistassini, dans le diocèse de Chicoutimi.

Notre confrère dit également que le chef des RR. PP. Trappistes, à Gethsemani, au Kentucky n'est pas un abbé, mais un prieur seulement. D'après Hoffman, encore, le chef du monastère de Gethsemani, Dom Benoît, est prieur seulement ; mais le président du collège de Gethsemani, Dom Edouard, est abbé.

Une nouvelle secte

Nous trouvons dans l'excellent journal *The Catholic Columbian*, de Columbus, Ohio, en date du 21 août, l'intéressant récit qui suit. Il s'agit d'une nouvelle secte protestante.

Le principe fondamental du protestantisme, la libre interprétation de la Bible par chaque individu, a déjà fait naître près de 400 sectes, et il s'en forme de nouvelles tous les jours. La plus récente a ses quartiers généraux à Omaha, Etat du Nebraska, et voici comment en parle une dépêche de cette ville :

"Le 10 août, cinq membres d'une secte religieuse connue sous le nom de la secte des *Figgites* furent condamnés à l'emprisonnement, faute d'avoir payé l'amende de \$5 chacun qui leur avait été imposé.

"Cette amende avait été imposée à cinq femmes pour avoir troublé une réunion de méthodistes à Spring Grove. Ce sont madame Dora Cockrell, madame W. W. Browning, madame John Woods, madame Hannah Ryberg et Mlle Lucy Ryberg. Elles sont toutes des femmes bien connues et éminemment respectables de Gretna, Nebraska ; mais elles se sont complètement emballées à cause de leur nouvelle religion.

"La veille, ces cinq dames avaient quitté Gretna pour assister aux exercices du culte méthodiste, à Spring Grove. Les exercices étaient commencés lorsqu'elles se sont précipitées au milieu de l'assistance et, s'adressant au ministre, s'écrièrent vigoureusement en chœur : "Vous êtes perdu avec toute votre congrégation. Repentez-vous et venez vous joindre à nous. Vous êtes tous possédés du diable."

"Puis, ces cinq femmes se mirent à danser autour du local, en poussant des cris déchirants. Naturellement, le service fut interrompu, et le lendemain des mandats d'amener furent lancés contre ces femmes. Un juge de paix d'Omaha leur fit un procès. C'est alors qu'eut lieu une scène encore plus désordonnée. Lorsqu'on leur demandait si elles étaient coupables, elles hurlèrent en chœur : "Nous sommes coupables aux yeux des hommes, mais innocentes aux yeux de Dieu". Et elles ajoutèrent, en se mettant à danser en cercle autour du juge : "Dieu nous a dit de le faire. Nous sommes ses servantes. Alléluia."

"Le juge fut impuissant à maintenir l'ordre, mais pendant qu'elles chantaient et dansaient il leur imposa à chacune une amende de \$5. Toutes sont allées en prison, chantant : "A la prison, à la prison ; gloire à Dieu ; pas un dollar pour le diable et sa race."

Le juge a pu condamner ces pauvres fanatiques, qui paraissent réellement possédés du diable, parce qu'elles avaient troublé une réunion publique ; mais au point de vue du libre examen protestant, on ne saurait les condamner, puisque, d'après ce principe, chacun est juge de ce qu'il faut croire et faire pour se sauver.

Cet incident, comme bien d'autres semblables, devraient faire comprendre aux protestants sérieux et de bonne foi, la nécessité d'une Eglise vivante et enseignante, que chacun doit écouter, sous peine de faire fausse route.

Le révérend Monsieur Louis Couture, décédé à St François de Montmagny, le vingt-un du mois d'août, était membre de la Congrégation du petit séminaire de Québec.

O. E. MATHIEU ptre.
Directeur du Petit Séminaire.

LES HAUTS MACONS

L'hotel de ville de Montreal

Le *Star*, en date du 20 août, nous apprend que la Souveraine Grande Prieure des Chevaliers du Temple du Canada vient de se réunir à Montréal. Il y avait, à cette réunion, un certain nombre de Chevaliers des Etats-Unis, venus à titre de visiteurs.

On le sait, les Chevaliers du Temple constituent un des hauts grades de la secte maçonnique.

Toujours selon le *Star*, le maire de Montréal, M. Wilson-Smith, a reçu ces hauts maçons, officiellement, à l'hôtel de ville, dans la salle des délibérations du conseil, et leur a souhaité la bienvenue au nom de la ville de Montréal (on behalf of the City).

Or la ville de Montréal est aux deux tiers catholique, au moins !

A la suite de cette réception officielle faite par le maire à ces hauts maçons, une revue des pompiers a eu lieu, en leur honneur, sur le champ de Mars.

Tout cela est conforme au précédent établi naguère par MM. Chapleau, Tarte et Guerin, trois catholiques qui ont reçu officiellement un certain nombre de juifs hérétiques venus des Etats-Unis.

A vrai dire, on ne voit pas pourquoi MM. Chapleau, Tarte et Guerin n'ont pas figuré à côté de M. Wilson-Smith, l'autre jour, à l'hôtel de ville de Montréal.

D'après la doctrine du *Monde canadien*, M. Chapleau, au moins, aurait dû y figurer. Il représente la Reine et doit faire tout ce que ferait la Reine si elle était ici, dit notre confrère. Or la Reine est la Patronne de toute la secte maçonnique et le Prince de Galles est le Grand Maître de la Grande Loge d'Angleterre ; et il est fort probable que si la Reine avait été à Montréal elle aurait reconnu officiellement la présence de ces hauts maçons en cette ville.

Il nous semble donc évident, d'après la théorie du *Monde canadien*, que M. Chapleau a gravement manqué à son devoir de représentant de Sa Majesté, en ne souhaitant pas officiellement la bienvenue à ces chers Chevaliers du Temple.

M. Nantel peut-il nous dire, sans se fâcher, pourquoi M. Chapleau reçoit officiellement des juifs hérétiques venus de l'étranger, tandis qu'il néglige de recevoir des hauts maçons, très orthodoxes, et sujets de la Reine, pour la plupart ?

L'ANNEAU DE Mgr BOURGET

Nous lisons dans la *Minerve*, de lundi dernier :

"M. l'abbé Primeau, curé de Boucherville, a fait à Mgr Bruchési un cadeau des plus précieux.

"Quelques heures avant de mourir, feu Mgr Bourget avait donné à M. Primeau son anneau épiscopal ; c'était faire une faveur exceptionnelle et donner par là un témoignage de la plus précieuse amitié.

"Or l'heureux dépositaire de cet anneau en a fait don à notre nouvel archevêque. Sa Grandeur s'est rendue hier à Boucherville, sur l'invitation de M. le curé Primeau, pour recevoir le magnifique présent.

"Quoique Mgr Bruchési soit arrivé un peu tard, plusieurs citoyens lui ont fait une très belle réception.

"La soirée s'est passée très agréablement et laissera un doux souvenir dans

la mémoire des citoyens de Boucherville.

"Inutile de dire que Mgr Bruchési considère l'anneau épiscopal de l'un de ses illustres prédécesseurs comme l'un des plus précieux de ses nombreux cadeaux."

Puisse l'esprit du grand et saint évêque Bourget descendre sur le nouvel archevêque de Montréal ! C'est le plus beau souhait qu'on puisse faire à Mgr Bruchési, et, nous le croyons fermement, c'est le souhait qui lui sera le plus agréable.

HOMMES ET SINGES

Les *British Scientists* étaient réunis en congrès annuel, à Toronto, ces jours derniers.

Une dépêche au *Star*, en date du 20 août, nous apprend que sir William Turner, de l'Université d'Edimbourg, a prononcé un discours sur la structure de la charpente humaine. Il a parlé nettement, dit la dépêche, dans le sens de l'évolution, déclarant qu'il avait été incapable de découvrir aucune différence marquée entre la structure de la charpente humaine, et la structure du corps des singes les plus parfaits !

Et qu'est ce que cela prouve ? Que nous descendons du singe ?

On dit que le système intestinal de l'homme offre de grandes analogies avec celui du porc. Faut-il en conclure qu'il existe une certaine parenté entre nous et l'habillé de soies ?

Il est manifeste que ces réunions publiques des *British Scientists* ne peuvent avoir qu'un résultat : propager de plus en plus l'erreur des matérialistes sur l'origine et la destinée de l'homme. Et c'est pour cela que nous avons toujours mis nos compatriotes en garde contre ces prétendus savants ambulants, qui ne sont, en somme, que des commis-voyageurs de la libre-pensée.

La liberté comme aux Etats-Unis

Nous lisons dans le *Catholic Columbian*, à la date du 21 août :

"Parce que miss Yerger, d'Altoona, Pennsylvanie, se fit catholique, elle fut renvoyée de son poste d'institutrice des écoles publiques. Est-ce que le principe américain de la liberté religieuse n'existe pas à Altoona ? Est-ce que les écoles publiques d'Altoona sont des institutions protestantes ?"

LES ODD FELLOWS

La Grande Loge des Odd Fellows, de la Province de Québec, société maçonnique et nommément condamnée par l'Eglise, a tenu sa 18e réunion annuelle à Montréal, le 18 de ce mois, nous dit le *Star* de la même date. Le nouveau Grand Maître est A. Philps, de Huntingdon. La prochaine réunion de la Grande Loge aura lieu à Valleyfield. Au banquet, nous dit le *Star*, "le F. A. W. Staveley, le nouveau Grand Maître Assistant, a répondu au toast porté en l'honneur des Rébecca. Il appuya sur le bien que peuvent accomplir les Sœurs de l'Ordre."

Voilà donc l'aveu formel de l'existence de sœurs maçonniques ; car les Odd Fellows ne sont qu'une branche de la maçonnerie universelle.

M. l'abbé George Lavoie, décédé à St Ferdinand, le 18 courant, ainsi que M. l'abbé Le Couture, décédé à St François de Montmagny, le 21 de ce mois, étaient tous deux membres de la société des messes, section diocésaine.

J. C. ARSENAULT Ptre.,
Asst. Secrétaire.

Archevêché de Québec
25 août 1897.

C'EST SA FILLE !

(De la *Croix*, de Paris)

Quand il mit le pied dans la gare d'Orléans, M. Z..., député (rouge très léger), poussa un : " Enfin !..... ça y est !..... "

Finis, le travail écrasant de la Chambre !

Finies, les après-midi lassantes, s'écoulant à la buvette sans qu'il s'en aperçut, comme le sirop de groseilles qu'il s'y faisait servir !...

Aujourd'hui, tout chante le retour au château, depuis les grosses malles qui dégringolent sur les camions de fer, jusqu'à cette odeur indéfinissable des gares qui exalte la pensée et la fait voler vers l'avenir.

M. Z..., très élégant dans son cache-poussière gris argent, s'arrête au kiosque pour acheter quelques journaux boulevardiers, fait craquer entre ses doigts un joli cigare blond et bien sec ; il frotte déjà l'allumette quand il aperçoit M. Hector de V... et Mme de V... et leurs deux grandes jeunes filles.

" Bonjour mon cher député !..... "

— Cher ami, bonjour !..... chère madame, permettez-moi ?..... Mesdemoiselles !

Et les mains finement gantées se serrent, se secouent en shakehands distingués, les visages s'éclairent, et ce groupe de riches toilettes devient un point de mire dans l'immense hall.

Les pauvres hères, blottis dans les coins devant leur valise, regardent avec une admiration sans envie... Quel fossé, quel abîme entre eux, qui ont juste dans leurs poches le prix de leurs troisièmes, et ces nababs qui se promènent là, dans la gare, à l'aise comme chez eux, salués par les employés, escortés par le chef de gare jusqu'à leur sleeping-car !.....

* * *

Le député a laissé ses amis et s'est installé seul dans une première fumée.

Le rapide marche d'abord à petite allure, dépassant peu à peu tous les trains-tramways, les brouettes, les banlieusards, les omnibus, les semi-directs qui se garent avec précipitation pour lui laisser la voie.

Mais quand il a quitté Juvisy, et que la Beauce ouvre devant lui son immensité plate, alors, en avant la grande pression ! Le rapide accélère sa marche, semble se tordre de vitesse entre les rails, et filer avec une allure de rêve, au travers des champs tondus.

Et le député se laisse bercer à la grande musique de ce galop de fer, regardant, les yeux mi-clos, au travers de la fumée du londrès, les fils télégraphiques qui montent et s'abaissent dans le cadre de la portière et la campagne déserte..... déserte jusqu'à l'infini de l'horizon.

Puis, on s'approche d'Orléans... Le train passe comme une flèche au milieu d'un parc ; un jeu de lawn-tennis borde la voie, et toute une jolie famille : parents, garçons, fillettes, agite gaiement ses raquettes et ses mouchoirs au passage foudroyant du rapide.

* * *

Alors, cette claire vision lui rappelle sa famille à lui..... et dans les volutes bleues, irradiées de soleil, M. Z... voit déjà sa femme au fin visage, et sa grande Magdeleine, qui n'est jamais là où elle est, qui semble venir d'un autre monde, et le porter partout avec elle..... l'étrange Magdeleine, sa grande aimée, pour laquelle il travaille, afin que plus tard il y ait des fiertés paternelles autour de son front ; et les beaux vers du poète viennent chanter au cœur de M. Z... :

Tu demandes pourquoi, ma fille bien-aimée,
Je tiens ainsi ma vie absolument fermée,
Griffonnant tout le jour pour un but hasardeux,
Quand nous pourrions si bien jouer, là, tous les deux ?

C'est pour que ton cœur batte et pour que ton œil
[brille]
Lorsque, sur ton passage, on dira : " C'est sa fille ! "

C'est pour qu'en grandissant mon nom te donne un
[jour]
Cette fierté d'aimer nécessaire à l'amour ;
C'est pour qu'enfin, plus tard, à l'heure où l'on oublie,
Quand je ne serai plus, ô ma chère folie,
(Ne pleure pas enfant, — cela, c'est l'avenir)
— Lorsque je dormirai, même en ton souvenir,
Alors le souvenir des autres te ravive,
Et que, mort dans ton cœur, dans ton orgueil je vive,
Que tu m'aimes, voyant à quel prix je t'aimais,
Lorsque tu le sauras... si tu le sais jamais !

Ah !..... chère grande Magdeleine ! Et la fumée du londrès monte comme un encens vers elle, tandis que le convoi, lancé à toute vapeur, fait une basse formidable à la musique triomphante du rêve :

C'est pour que ton cœur batte et pour que ton œil brille
Lorsque, sur son passage, on dira : " C'est sa fille ! "

Puis, le député pense aux électeurs, aux visites à faire..... on embrassera le petit dernier du percéteur, un moutard morveux..... Et le curé ? Ah ! sapristi, le curé !

Alors la vision change, Magdeleine, la fine miss, s'évanouit ; à sa place, le député voit apparaître un vieillard à la soutane verdie, car on lui a volé ses 900 francs, au lendemain d'une procession..... un vieillard pâle, mais énergique et fier sous ses longs cheveux blancs.....

A propos ? et les religieuses ? est-ce qu'on ne doit pas les saisir ?..... Bah !..... arrière, les nuages noirs qui passent dans son ciel bleu !

Et d'un geste insouciant, M. Z... lance son cigare par la portière.

* * *

Justement, à la gare, c'est Magdeleine qui l'attend... Elle est venue le chercher en tilbury avec *Hop-là* ! la jument la plus difficile de l'écurie.....

..... Mais comme elle est très drôle, Magdeleine, ce matin ?..... comme elle est pâle !..... comme elle a les yeux brillants ! et quelle manière éternelle de ramener sous sa voilette les cheveux affolés par la grande course champêtre..... on dirait qu'elle va pleurer ?

" Qu'as-tu, Magdeleine... ? "

— Rien, père.....

Si !... Je suis sûr qu'il t'est arrivé quelque chose avec *Hop-là*... ? ?

Sans répondre, sans presque donner à son père le temps de s'asseoir, et au groom, celui d'arrimer la valise, Magdeleine part au grand trot laissant le village à gauche, et prenant à travers champs.

" Mais..... ce n'est pas par là !..... fait le député..... et puis tu vas trop vite ! "

Magdeleine n'entend pas ; *Hop là*,

agacée de la main fiévreuse qu'elle sent aux guides, file à grande allure par de long sentier qui se déroule, comme un serpent terreux, au travers des prés.

Cela ne suffit pas encore à Magdeleine, elle va *Lettre Hop-là* au fouet et l'emballer.

—..... Mais, enfin, qu'as-tu ?..... fait le père, en l'arrêtant.

— Ce que j'ai ?.....

— Oui.

— Eh bien ! tout à l'heure, fait Magdeleine en rendant la main, je passais par le village ; justement, le fisc vendait ce matin les religieuses qui n'ont pas payé... ? Comment que tu appelles cela ?.....

—..... L'accroissement ?

— Tout juste : dans la rue, c'était une misère ; les Sœurs, le vieux curé, les orphelines d'un côté, les paysans de l'autre ; et, au milieu, l'huissier, debout sur une table, criant les prix... J'ai passé lentement pour n'écraser personne ; mais alors..... tu comprends..... j'entendais tout.....

— Quoi... tout ? ?

— ... C'est son père qui a voté la loi !... criait on, en me regardant ; il n'a pas besoin d'hospice..... lui ! et je te fais grâce du reste... On eut dit un vent de malédictions qui s'élevait sur moi ! Alors, j'ai fouetté ; je me suis enfuie comme Cain, montrée du doigt par tous les assistants.

À la gare..... je croyais enfin ne plus sentir ces regards sur moi..... mais, tout à l'heure, en me promenant sur le quai, j'ai vu un groupe d'orphelines qui pleuraient dans un coin, leur petit paquet à la main ; et en me voyant passer, elles...

—..... Elles t'insultaient..... ? ?

—..... Elles se blottissaient dans l'embrasement de la salle d'attente des troisièmes..... elles me suivaient du regard, avec des yeux de reproche, des yeux de moutons qu'on tue mal.

—..... Et..... elles ne disaient rien..... ?

— Si.....

— Quoi.....

—.....

— Je veux savoir quoi, fait le père tout pâle, en arrêtant brusquement le cheval...

— Elles disaient : " C'est sa fille ! "

PIERRE L'ERMITE.

L'AFFAIRE TAXIL-VAUGHAN

LÉO TAXIL ERNESTO NATHAN ET CO

Nous lisons dans la *France chrétienne*, numéro du 31 juillet :

L'un des correspondants romains de la *France Libre*, de Lyon, télégraphiait à ce journal, le 15 juillet courant, que le F. Ernesto Nathan, le Grand-Maître du Grand Orient d'Italie, avait fait répandre, ces jours-ci, à profusion, dans toute la péninsule, la traduction italienne des mensonges débités par Léo Taxil, le 19 avril dernier. Cette traduction était précédée d'une venimeuse introduction contre les catholiques et d'une exaltation de la Franc-Maçonnerie.

* * *

LA DACTYLOGRAPHE TAXILIENNE

Plusieurs personnes, en qui nous

avons le droit d'avoir pleine et entière confiance, nous ont affirmé formellement avoir rencontré la dactylographe chez Léo Taxil et à des époques où ces personnes étaient loin de se douter de l'usage qui serait fait plus tard de cette personnalité.

Cette dactylographe avait l'apparence, pure et simple, d'une ouvrière rapportant du travail : petite-femme insignifiante, assez nulle, genre *trotin* de Paris.

De là à la femme distinguée de l'hôtel Mirabeau, et de Loigny, il y a une distance considérable.

Nous sommes donc plus que jamais autorisé à soutenir qu'en dehors de la dactylographe, il y a, ou il y a eu, une autre femme qui est bien Miss Diana Vaughan ou qui en a tenu le rôle.

Or, deux auteurs au moins accusent publiquement Léo Taxil d'avoir ou fait supprimer ou supprimé lui-même cette dernière.

Comment ne relève-t-il pas cette accusation avec énergie ?

Si la femme de l'hôtel Mirabeau, de Loigny, la femme signalée, au sortir du palais Borghèse, comme étant Miss Diana Vaughan, n'a pas été supprimée, n'a pas été internée peut-être dans l'une de ces modernes et mystérieuses Bastilles que l'on appelle " maisons d'aliénés ", comment se fait-il que, depuis le 20 avril, date de la lettre écrite de Londres à M. A. Pierret, Léo Taxil ne l'ait engagée à donner signe de vie, à écrire à ses anciens correspondants, de cette écriture bleue et déliée qu'ils connaissent tous et serait pour eux un indice indubitable.

Quoi qu'il en soit, nous sommes parfaitement fondé, aujourd'hui, à déclarer que la dactylographe taxilienne à 150 francs par mois n'est pas Miss Diana Vaughan ou la femme qui a tenu le rôle de cette dernière.

D'autre part, l'auteur de l'opuscule : *Le cas de Miss Diana Vaughan, par un homme de bonne foi*, (qui vient de paraître à la librairie A. Pierret, 37, Rue Etienne-Marcel, Paris), dit avoir vu Miss D. Vaughan, — et il dit où, quand, chez qui, — car les initiales ne cachent pas suffisamment les personnages.

MUSIQUE

Dans une lettre récemment adressée à Mgr Bégin, M. l'abbé Barbot, chanoine honoraire de Poitiers, recommande vivement aux Canadiens l'œuvre musicale d'un distingué confrère, M. l'abbé Thibault.

Les travaux de ce dernier comprennent, à côté de belles compositions religieuses, tout un répertoire d'opérettes et saynètes pour Fêtes et Distributions de Prix.

Avis aux Directeurs de Collèges et aux Supérieures de Communautés. Adresse : M. l'abbé Aug. Thibault, à Loudun, département de la Vienne, France.

Propriétaire et locataire. Le propriétaire.—Vous occupez un appartement de 800 francs.

— Oui Il est même un peu délabré.

— J'ai l'intention de le mettre à neuf.

— Ah !

— A neuf cents francs.....